

<b>Zeitschrift:</b>	Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
<b>Herausgeber:</b>	Musée d'art et d'histoire de Genève
<b>Band:</b>	62 (2014)
<b>Artikel:</b>	Du Faubourg Saint-Antoine aux Rues-Basses : histoire d'un papier peint de la fin du XVIIIe siècle
<b>Autor:</b>	Bonzon, Gaël / Lini, Gabriella
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-728235">https://doi.org/10.5169/seals-728235</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Du Faubourg Saint-Antoine aux Rues-Basses

## Histoire d'un papier peint de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

EN 1979, LORS DE TRAVAUX DE RÉFLECTION D'UN IMMEUBLE DES RUES-BASSES DE GENÈVE, UN PANNEAU DE PAPIER PEINT ESTAMPILLÉ DE LA MANUFACTURE ROYALE DE RÉVEILLON EST FORTUITEMENT DÉCOUVERT AU DÉTOUR DE BOISERIES. TÉMOIN DE SON ÉPOQUE ET DU GOÛT QUI A PRÉSIDÉ À L'AMÉNAGEMENT DE LA PIÈCE QU'IL ORNAIT, CE PANNEAU FOURNIT DE PRÉCIEUSES INFORMATIONS QUANT À L'APPARTENANCE SOCIALE DES OCCUPANTS DE L'IMMEUBLE ET, AU-DELÀ, DES HABITANTS DE CE QUARTIER DE GENÈVE AU COURS DU DERNIER QUART DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

GAËL BONZON ET GABRIELLA LINI



<sup>1</sup> Panneau de papier peint, manufacture Réveillon, Paris, vers 1789.  
Papier rabouté, fond brossé mat, impression à la planche, huit couleurs, haut. 198 cm, larg. 98 cm. MAH, inv. AA 2011-243.

## Découverte et contexte urbain

Les importants travaux de rénovation urbaine des années 1970-1980 effectués dans le cœur historique de Genève ont soulevé la question de la sauvegarde des revêtements des maçonneries anciennes, un héritage artistique et culturel encore souvent négligé. Quelques professionnels de la conservation du patrimoine architectural et des musées se sont alors organisés afin de collecter ces matériaux lorsque l'occasion se présentait<sup>1</sup>. De ces campagnes de sauvegarde, le Musée d'art et d'histoire de Genève conserve de nombreux fragments de papiers peints déchirés, parfois ramassés à la hâte dans les gravats de démolition, et quelques panneaux soigneusement déposés, dont un exemplaire assez remarquable réalisé par la manufacture Réveillon de Paris (inv. AA 2011-243; fig. 1).

### Découverte et dépôse

Au printemps 1979, Livio Fornara, fraîchement engagé comme assistant au Service du Vieux-Genève, une institution alors rattachée au Musée d'art et d'histoire, documente par une campagne photographique les travaux de démolition et de restructuration de deux immeubles, chacun composé de deux corps de bâtiments séparés par une cour intérieure, sis entre la rue du Marché 26-28 et la rue de la Rôtisserie 17-19 (fig. 2 et 3)<sup>2</sup>. L'intérêt de ce travail documentaire résidait dans le fait que ces deux édifices occupent toujours des parcelles étroites, caractéristiques du Moyen Âge. La façade du premier, côté rue du Marché 26, conserve aujourd'hui encore une suite

de fenêtres gothiques datant de la fin du XV<sup>e</sup> et une surélévation du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, date à laquelle appartiennent également les parties d'origine des façades du second immeuble (rue du Marché 28 – rue de la Rôtisserie 19)<sup>3</sup>.

Ayant reconnu la valeur artistique et historique des papiers peints qui ornaient certaines pièces, le chercheur genevois alerte les autorités compétentes de la présence de revêtements muraux anciens. Édouard Nierlé, alors en charge du Service des monuments et des sites de l'État de Genève, organise aussitôt une visite du chantier, accompagné d'un délégué de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), ainsi que d'un restaurateur spécialisé<sup>4</sup>. Lors de cette visite, de nombreux fragments de papiers peints datant de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début du XIX<sup>e</sup> siècle sont ramassés parmi les gravats. Quant aux rares exemplaires encore en place, ils sont déposés peu après par les ateliers Crephart, à la demande de la CMNS<sup>5</sup>.

Le papier peint qui fait l'objet de cet article a été découvert à son emplacement d'origine, au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment qui donne sur la rue de la Rôtisserie 19<sup>6</sup>. D'une hauteur de deux mètres sur environ un mètre de large, il ornait le mur ouest de la pièce ouest, entre une fenêtre et une cheminée Louis XVI (fig. 4). Cet espace fut ultérieurement recouvert

**2** Façades des immeubles de la rue de la Rôtisserie 17-19 (mars 1971). BGE-CIG, inv. VG 462-39.

**3** Cour intérieure située entre la rue de la Rôtisserie 19 et la rue du Marché 28 (mars 1971). BGE-CIG, inv. VG 455-7.



par des éléments de boisserie, une armoire en l'occurrence, laquelle vint protéger le papier peint. Aucune autre trace de ce type de revêtement n'a été relevée dans la pièce (fig. 5).

Au moment de sa découverte, l'état de conservation du papier peint était assez médiocre. Imprégné de bistre à cause de sa proximité avec la cheminée, il a aussitôt été restauré. Malheureusement, nous ne disposons que d'un rapport succinct de ces interventions. Sur place, les restaurateurs des ateliers Crephart ont procédé à un dépoussiérage et à un nettoyage superficiel à sec. Les bordures ont été prélevées séparément, avant la dépose du panneau central. À l'atelier, des restes de mortier ont été enlevés; le papier a été désacidifié et nettoyé; la pellicule picturale a également été nettoyée et fixée. Deux couches de papier Japon ont permis de le doubler avant qu'il ne soit fixé sur un châssis de bois. Les lacunes ont été mastiquées et des retouches ont été effectuées.

#### Habiter les Rues-Basses à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

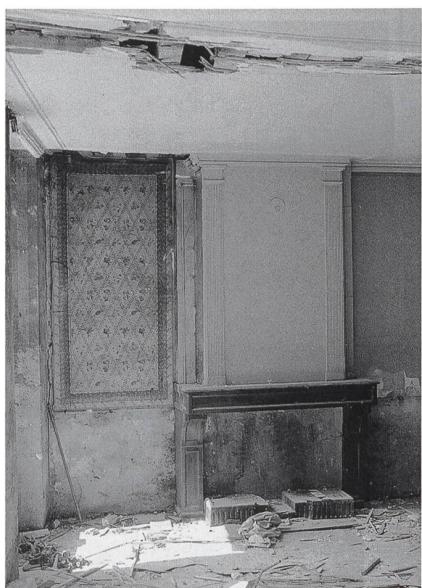
Le plan de Genève réalisé par Jean-Michel Billon dans le premier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle montre l'immeuble de l'actuelle rue du Marché 28 – rue de la Rôtisserie 19 dans le contexte urbain de l'époque (fig. 6). Il nous renvoie également à des renseignements relatifs aux propriétaires de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. L'édifice, composé de deux corps de bâtiments, s'étendait des Rues-Basses, au-delà d'une cour, jusqu'à la rue Ville Neuve, dite Punaise. C'est sur cette rue que donnaient les fenêtres de la pièce qui abritait notre papier peint. Si le nom de Ville

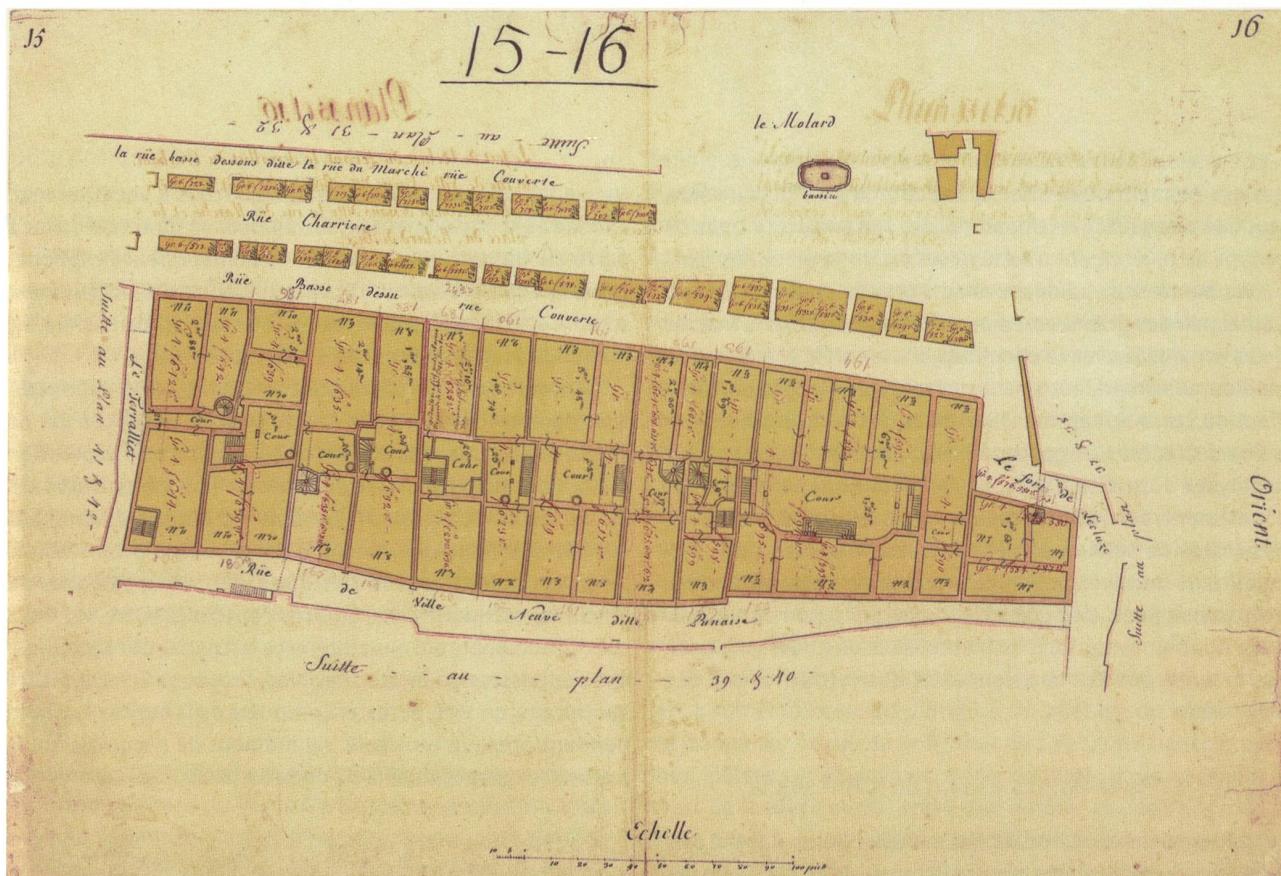
Neuve fait allusion aux nouveaux quartiers à vocation marchande qui ont commencé à se déployer en direction du lac à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, l'appellation « Punaise » peut s'expliquer par le fait qu'à cet endroit l'étroit tronçon de rue, initialement sombre et non pavé, devait recevoir, en raison du dénivelé, les immondices et les eaux sales de la Haute Ville<sup>8</sup>.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, contrairement aux maisons cos-sues donnant sur l'actuelle rue du Marché, occupées par de riches négociants, marchands et banquiers, une population majoritairement composée de petits commerçants, d'artisans modestes et d'ouvriers vivait dans les bâtiments donnant sur la rue Ville Neuve. Néanmoins, plusieurs propriétaires aisés aux noms illustres, tels que Lullin, Rilliet, Bonnet ou Revilliod, occupaient des édifices construits entre ces deux rues<sup>9</sup>. L'immeuble qui nous intéresse fait partie de ce groupe. Il entre en possession de Jacob Revilliod, citoyen de Genève, maître apothicaire, en 1676, et restera propriété de la famille Revilliod pendant presque un siècle. Au moment de l'acquisition, la maison se composait déjà de deux corps de logis séparés par

<sup>4</sup> Rue de la Rôtisserie 19, appartement du 2<sup>e</sup> étage, chambre ouest, angle sud-ouest. Papier peint découvert après démontage du fond de l'armoire à gauche de la cheminée (avril 1979). BGE-CIG, inv. VG 474-66.

<sup>5</sup> Rue de la Rôtisserie 19, appartement du 2<sup>e</sup> étage, chambre ouest, avec l'armoire de boisserie qui recouvrait le papier peint (mars-avril 1979). BGE-CIG, inv. VG 455-22.





**6** Extrait du plan Billon, 1726-1730. Parcelle entre rue Basse dessus, rue Couverte, passage Le Fort de l'Écluse, rue de Ville Neuve dite Punaise et Le Teraillet. Le corps de bâtiments actuellement sis à la rue de la Rôtisserie 19 – rue du Marché 28 se trouve en 5<sup>e</sup> position depuis la gauche.

une cour et abritait une boutique<sup>10</sup>. Elle subira par la suite d'importantes transformations, puisque les parties originelles de sa façade actuelle datent du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le fils de Jacob Revilliod, Albert Ernest (1671-1748), citoyen de Genève, occupe la maison jusqu'à sa mort en 1748. L'immeuble passe ensuite aux mains de son fils, Abraham Revilliod (1713-1769), avocat et procureur général. Dans l'inventaire des biens dressé après le décès de ce dernier, on trouve, outre la mention des biens mobiliers, une description détaillée de l'édifice. Le rez-de-chaussée, du côté de l'actuelle rue du Marché, était composé d'une grande boutique et d'une arrière-boutique donnant sur la cour, alors que du côté de l'actuelle rue de la Rôtisserie se trouvaient six caves. Une chambre à lessive, un cabinet et des latrines étaient abrités par la galerie qui traversait la cour et, dans la cour même, se trouvaient un puits et un réduit sous la rampe

de l'escalier. Au 1<sup>er</sup> étage, une grande chambre donnait sur les Rues-Basses et une autre, plus modeste, sur la cour. Elles étaient reliées par un couloir. Le corps d'immeuble à l'arrière (au rez-de-chaussée) abritait une cuisine et un réduit. Une allée avec cinq charbonnières traversait depuis l'escalier en direction de la rue Ville Neuve. Les deux corps d'immeuble communiquaient d'un côté par un escalier et de l'autre par une galerie dans laquelle étaient aménagés des lavoirs et des latrines. Le 2<sup>e</sup> étage, côté rue du Marché, abritait deux chambres disposées comme au premier étage; une galerie fermée, avec lavoir et latrine, le reliait à l'autre corps d'immeuble, lequel comportait, à cet étage, une cuisine et deux chambres avec deux petits cabinets sous les escaliers. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> étages étaient identiques au 2<sup>e</sup>, à la seule différence que les deux chambres ne disposaient pas de petits cabinets sous l'escalier. Bien entendu, des cheminées ornaient les pièces. Enfin, au 5<sup>e</sup> étage se trouvait un grand dépôt du côté de la rue du Marché. Un local à lessive et des greniers à bois occupaient l'espace restant. Ce type d'agencement, qui montre un confort certain pour l'époque, permettait de loger plusieurs familles dans le même immeuble<sup>11</sup>.

Les documents notariaux indiquent également qu'en 1771, deux ans après la mort d'Abraham Revilliod, sa veuve, Sara Rilliet (1730-1793), vend la maison par «subhastation» à Joseph Diedey (1725-1804), citoyen de Genève et maître-confiseur, fils

de Jean-David Diedey, bourgeois, également maître-confiseur. Joseph Diedey occupe la boutique du rez-de-chaussée, ainsi que le 1<sup>er</sup> étage, et loue les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages<sup>12</sup>. Dans les années 1780-1790, période de la pose de notre papier peint, le 3<sup>e</sup> étage côté Rues-Basses (soit le 2<sup>e</sup> étage côté rue Ville Neuve) est loué par Léonard Bourdillon (1725-1802), un personnage bien connu dans la Genève de l'époque<sup>13</sup>. Ce dernier habitait déjà à cette adresse au moment du passage de propriété, et assurément bien avant<sup>14</sup>. Léonard Bourdillon, beau-frère de Joseph Diedey, écrit en effet, dans un manuscrit relatif à la généalogie de sa famille, qu'il avait renoncé à l'achat de la maison dans laquelle il demeurait, propriété d'Abraham Revilliod, oncle de son épouse, Sara Bessonnet, puisque son beau-frère, Joseph Diedey, souhaitait également l'acheter<sup>15</sup>. Ainsi, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, cet immeuble fut occupé par des familles bourgeoises dont les divers membres, apparentés, disposaient d'une certaine aisance économique. Cela correspondait à une situation courante dans les maisons des Rues-Basses durant cette période. GL

7 Panneau de papier peint (détail du champ central de la fig. 1).



## Description iconographique et contexte historique

La présence de papiers peints dans les intérieurs genevois au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle résulte d'évolutions favorables dans les habitudes de consommation, inaugurées en France un demi-siècle plus tôt. Une propension à améliorer son cadre de vie, à satisfaire ses aspirations à plus de bien-être émerge ainsi du haut en bas de l'échelle sociale durant tout le siècle des Lumières. L'univers domestique des habitants de la cité de Calvin participe de cette évolution de l'habitat et profite pleinement de cette recherche de confort en s'agrémentant de superfluités et de nouveaux biens. En témoigne ce panneau de papier peint de la dernière décennie du siècle qui a su défier le temps (fig. 1).

Dérobé à la vue deux siècles durant et protégé des outrages de l'air par l'agencement de boiseries, ce vestige de décor mural nous est parvenu dans un état de conservation remarquable, révélant, après restauration, des couleurs d'une fraîcheur étonnante et une grande qualité de motifs. La fragilité intrinsèque du papier peint et la facilité avec laquelle il peut être prélevé expliquent sans doute que les autres panneaux n'aient pas subsisté à l'ornementation de la pièce. De fait, l'usage veut que l'on tapisse de compositions par panneaux – comportant un encadrement – les différents murs d'une même chambre, ou qu'on les associe du moins par paire. Si ces autres revêtements muraux, étroitement liés au patrimoine architectural, ont aujourd'hui disparu, la survivance de l'un d'eux est pour le moins exceptionnelle. Témoin du goût qui a présidé à l'aménagement de cet appartement genevois, ce panneau estampillé de la Manufacture royale de Réveillon fournit, en outre, des indices sur l'appartenance sociale de ses occupants, ainsi que sur le contexte artistique et idéologique qui a inspiré son ornementation aux motifs pleins de fraîcheur.

### Un décor qui donne l'eau à la bouche

Formé de deux lés de papiers peints<sup>16</sup> imprimés à la planche en huit couleurs, ce panneau présente un décor synonyme de goût et de gaieté. La partie centrale comprend une trame losangée définie par de fines lignes rouges, desquelles s'épanouissent fruits et feuilles de fraisiers (fig. 7). Chaque compartiment formant ce treillis est occupé par des fruits d'été présentés alternativement et par paires : pêches, coings, raisins blancs, cerises, prunes, amandes et enfin ananas, denrée pour le moins exotique (fig. 7 et 8). Une bordure, composée d'une guirlande végétale, piquée de fleurettes stylisées orange et rose pâle – des fleurs de cerisier sans doute – s'inscrit entre de fines bandes rouges parallèles et délimite l'ensemble. Posé dans un second temps, cet encadrement, au

décor concordant ici à celui du papier principal, camoufle les menus défauts sur les bords et offre un travail élégamment fini. Il organise et délimite également la surface murale, soulignant les lignes courant le long du « lambris qui prolongent visuellement le parquet et les corniches qui font la transition avec le plafond »<sup>17</sup>.

### Une ornementation murale royale

La dépose de ce panneau a permis de relever, portée au revers de la bordure, l'estampille de la Manufacture royale parisienne de Réveillon (fig. 9). Ce timbre aux armes de Sa Majesté – privilège honorifique accordé en 1783 par Louis XVI au génie de la profession, Jean-Baptiste Réveillon (1725-1811)<sup>18</sup>, et à son entreprise installée à la Folie Titon, sise rue de Montreuil – permet d'embellir de dater ce papier peint du dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle. À la lumière des registres consultés, qui répertorient les différents échantillons produits par la manufacture Réveillon<sup>19</sup>, il a même été possible d'affiner son inscription dans le temps. Ainsi peut-on attribuer avec une parfaite certitude la date de 1789 à la bordure sortie des célèbres ateliers du Faubourg Saint-Antoine<sup>20</sup>. Quant à la composition principale, si elle ne figure pas telle quelle dans les albums d'échantillons, mais uniquement sous la forme de motifs de fruits individualisés, il reste fort à parier qu'elle puise au répertoire de cette même manufacture. La concordance des teintes entre la bordure et le champ central semble du moins renforcer cette hypothèse.

### Les papiers peints, un phénomène de mode bourgeois

Ce décor mural estampillé de la manufacture parisienne de Réveillon, qui jouit durant ces années d'un essor et d'une renommée formidables, atteste dès l'abord le goût moderne du maître des lieux et constitue un indice révélateur de son degré d'aisance. Locataire depuis une trentaine d'années environ des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages – côté rue Ville Neuve, dite Punaise (actuelle rue de la Rôtisserie) – de cette Maison Diedey évoquée plus haut, le sieur Léonard Bourdillon est issu d'une bourgeoisie relativement fortunée<sup>21</sup>, couche de la société alors soucieuse de son bien-être et de son cadre de vie. Pour cette classe moyenne, la décoration intérieure, élément essentiel du paraître, demeure naturellement le reflet de réalités économiques. Or, couvrir ses murs de papiers peints offre l'occasion inédite, proportionnellement aux solutions ornementales classiques (riches étoffes, tapisseries, stucs, lambris, etc.), d'égayer son intérieur à moindre frais et de satisfaire ses aspirations au confort. Ainsi le maître de céans, sensible aux nouvelles valeurs esthétiques – ce produit de demi-luxe connaît un développement récent –, compte-t-il au nombre de cette clientèle convertie à une mode qui soulève l'enthousiasme.



8 Panneau de papier peint (détail de la bordure de la fig. 1).

### Papilles et pupilles

À l'examen des inventaires concernant l'ancien propriétaire et la configuration de son logis, il apparaît que deux chambres et une cuisine donnaient rue Ville Neuve. S'il est hasardeux d'attribuer une affectation précise à la pièce où fut posé notre panneau, il y a cependant tout lieu de croire qu'il s'agissait non pas d'une chambre à coucher, ni d'un boudoir – couramment ornés d'un décor floral, exotique ou encore lié au thème de l'amour –, mais bien d'une salle à manger. Il est en effet d'usage de tapisser les « chambres à manger », selon l'acception employée en ce temps-là à Genève, de papiers peints aux motifs de fruits, de légumes, de gibier ou encore imprimés de scènes de chasse<sup>22</sup>.

Ainsi les diverses pièces d'un appartement appellent désormais un décor spécifique et la gamme d'ornements propre aux papiers peints s'adapte à leur usage respectif. La quête de confort qui s'affirme pleinement au cours de ce XVIII<sup>e</sup> siècle va, en effet, de pair avec un remaniement de l'espace, déjà amorcé dans les demeures patriciennes genevoises, qui suppose, corolairement, la multiplication de pièces aux fonctions distinctes.

Boudoir, antichambre, cabinet de travail, bibliothèque, cabinet de toilette, salle à manger, ces lieux, de dimensions plus restreintes, offrent davantage d'intimité et constituent un terrain propice à toutes les parades des papiers peints. L'emploi de ce matériau décoratif bénéficie par ailleurs du plus grand confort thermique qui règne dans les intérieurs. De fait, on porte désormais plus d'attention à l'aération des pièces, et les améliorations accomplies dans le domaine de la caminologie contribuent à réduire l'humidité des bâtiments, condition essentielle pour la pose du papier peint si sensible à l'hygrométrie.

À la différence des quelques cheminées datant des années 1760 dénombrées dans cette Maison Diedey, celle de style Louis XVI, qui jouxte notre panneau, témoigne vraisemblablement d'un réaménagement ordonné par l'occupant – qui entretemps a pris du galon, accédant au poste de conseiller d'État – visant à plus de modernité et de commodité. Le foyer mieux adapté de cette nouvelle cheminée offrait assurément des perfectionnements en termes de rendement calorifique et de limitation des rejets de fumée<sup>23</sup>.

#### *Post Tenebras Lux*

Confort, intimité et goût du décor confèrent ainsi l'agrément attendu à cette pièce qui, dotée de deux fenêtres aux dimensions importantes, bénéficie en outre d'un afflux appréciable de lumière naturelle. Ces sources de clarté, démultipliées par le jeu des miroirs et d'instruments dévolus à l'éclairage meublant assurément cette salle à manger<sup>24</sup>, témoignent du goût pour la lumière,

répandu au XVIII<sup>e</sup> siècle, dont profite pleinement le papier de tente. De fait, «dans ces intérieurs plus lumineux, l'œil est mieux à même d'apprécier les couleurs des papiers peints, leur diversité comme leur combinaison»<sup>25</sup>, phénomène mesurable avec notre panneau, dont les motifs de fruits aux teintes vives, formellement inscrits dans ces quartiers losangés, exercent un degré de séduction patent. Alors qu'on recherche volontiers un accord chromatique entre le décor mural et la garniture des sièges, ou les rideaux parant les fenêtres, il est facile d'imaginer l'atmosphère colorée et gaie qui devait se dégager de cette pièce.

#### Des goûts et des couleurs

La palette employée pour l'impression de ce papier peint couvre huit couleurs. Ce nombre renseigne de manière fiable sur la catégorie sociale à laquelle appartient le client qui a passé commande, les différentes couches de la société ne consommant naturellement pas la même gamme de produits. Et de fait, Jean-Baptiste Réveillon est le premier à démocratiser l'usage de ce matériau décoratif en produisant trois sortes de papiers peints, destinés à trois types de clientèle: ceux de grand luxe pouvant requérir l'emploi de quelque 80 planches et coûtant aussi cher qu'une tapisserie des Gobelins, des papiers «communs» à sept ou huit planches, tel notre exemple, destinés à la classe bourgeoise, et des feuilles très ordinaires, à une seule couleur, à l'usage du menu peuple.

Ainsi le sieur Bourdillon, en qualité de bourgeois sans doute désireux d'affirmer son statut social, a-t-il porté son choix sur un revêtement mural nouveau, à la fois joyeux dans ses motifs et sa polychromie, relativement économique, facile d'emploi et surtout très en vogue puisque portant le chef de pièce de la Manufacture royale de Réveillon, estampe garante de l'excellence de l'entreprise. Alors que ce décor exhibe ses fruits savoureux traités au naturel et évoque la fonction affectée à la chambre dont il pare les murs, la connotation gustative du sujet semble dépassée au profit de celle, plus générale, accordée à la nature.

#### Un culte à Dame Nature

Cette thématique de la nature connaît, en effet, un engouement sans précédent durant le siècle des Lumières et doit essentiellement son développement à Jean-Jacques Rousseau (1712-1778). Figure éminente de la pensée, Rousseau place la nature – havre de paix propice à l'épanouissement de l'homme – au centre de sa philosophie et ses idées influenceront considérablement les mentalités.

Ainsi le culte à Dame Nature fait-il florès en Europe au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et lance le goût pour la vie simple et rurale. Marie-Antoinette, soucieuse de s'éloigner des

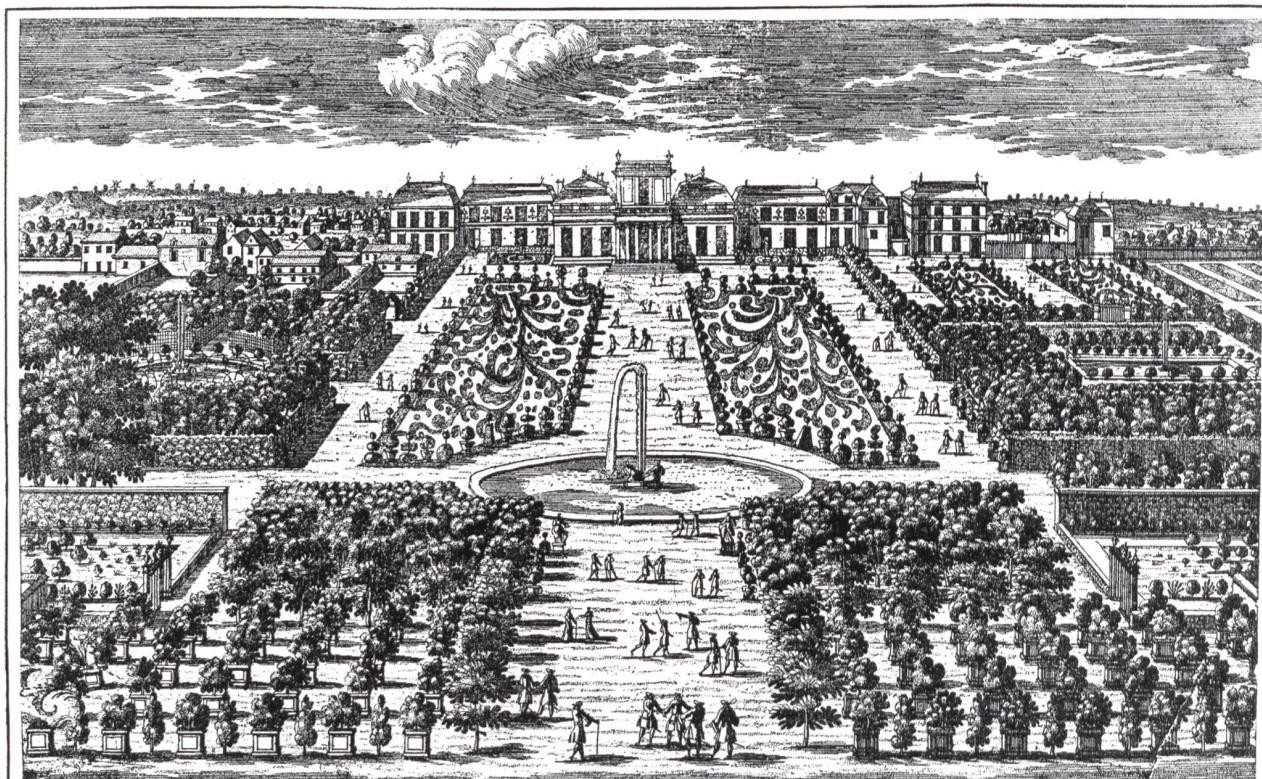
<sup>23</sup> Marque de Réveillon après 1784.  
Coll. Tedeschi. Tiré de: Clouzot/Follot 1935, p. 45.





contraintes de Versailles avec la nostalgie d'une existence plus rustique, fait réaliser en 1782-1783 un véritable hameau, dit de la Reine (fig. 10). Dans un décor inspiré par les écrits de Rousseau, vignes, potagers, parterres plantés de fraisiers, poiriers, pêchers, cerisiers et autres variétés de fruits côtoient vaches et brebis. Dans la même veine, il faut relever la présence d'un potager cultivé au beau milieu du parc admirable du domaine de la Folie Titon, dont Réveillon s'est fait l'acquéreur courant 1767 pour y installer sa manufacture (fig. 11).

La composition aux accents champêtres de notre panneau s'inscrit bel et bien dans ce mouvement d'idées, qui affirme son engouement pour la vie pastorale. De là à avancer que le sieur Léonard Bourdillon s'est attaché à faire entrer la nature dans son intérieur, il n'y a qu'un pas. La situation spatiale du panneau, à proximité des fenêtres, et la présence supposée de miroirs, diffraction le reflet de la nature aux quatre coins de la pièce, pourraient du moins soutenir une telle hypothèse.



*Vieille de la Maison et Jardin de Mr Titon Conseiller Secrétaire du Roy seise au  
Faubourg S<sup>t</sup> Antoine rüe de Charone*

*fait par Aueline avec Privilege du Roy*

## PAGE DE GAUCHE

**10** Le hameau de la Reine, 1782-1783, Maison du Billard (vue arrière). Source: [http://commons.wikimedia.org/wiki/Hameau\\_de\\_la\\_Reine#mediaviewer/File:Maison\\_du\\_billard\\_\(1\).jpg](http://commons.wikimedia.org/wiki/Hameau_de_la_Reine#mediaviewer/File:Maison_du_billard_(1).jpg).

**11** Vue ancienne de la Folie Titon et de ses jardins, par Aveline, vers 1750. Coll. G. Hartmann. Tiré de Clouzot/Follot 1935, p. 43.

## CI-CONTRE

**12** Indienne de la Manufacture Malvesin, Genève, vers 1790. Coton imprimé à la planche, haut. 77,5 cm, larg. 80,5 cm. MAH, inv. AA 1999-74.

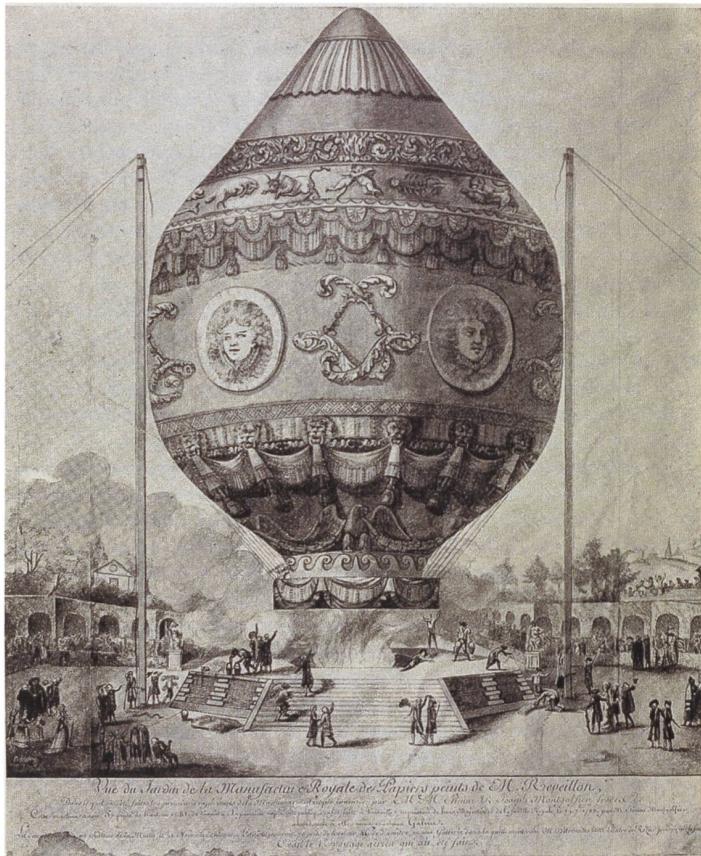


Le répertoire ornemental puise également son inspiration dans les décors d'indiennes, ainsi qu'en témoigne le motif exotique de l'ananas. Ces cotonnades peintes importées d'Inde depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, et imitées dans toute l'Europe – en particulier à Genève où l'industrie textile est largement dominée par les fabriques d'indiennes depuis le début du siècle<sup>26</sup> (fig. 12) –, triomphent sur le marché. Le fond blanc bleuté, ou « blanc mat », de notre panneau est d'ailleurs à rapprocher de la toile écrue des indiennes. Notons que Jean-Baptiste Réveillon fera copier bien souvent les dessins des indienneurs, la propriété artistique n'existant pas encore. Il est même admis qu'il ait étroitement collaboré avec la Manufacture royale de Jouy-en-Josas, fondée par Christophe-Philippe Oberkampf (1738-1815) et établie près de Versailles, reprenant sur papier les motifs de toiles imprimées sortis de ces ateliers non moins célèbres<sup>27</sup>.

Assurée à grand renfort de campagnes publicitaires (fig. 13)<sup>28</sup>, la notoriété dont jouit la manufacture Réveillon en cette seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle a bien sûr franchi les frontières de Paris pour atteindre les confins du royaume. On peut supposer, du reste, que Léonard Bourdillon, en sa qualité de Directeur des Coches et des Messageries royales en France pour les trajets vers Genève, s'est vu confié, à l'occasion, le

transport de rouleaux de papiers peints, au nombre desquels devaient compter les plus fameux de l'époque.

Si les panneaux de papiers peints commercialisés par l'entreprise française dénombrés à ce jour à Genève et dans le territoire alentour sont rares<sup>29</sup>, il en subsiste toutefois de beaux spécimens. Ainsi le fragment exposé à la Maison Tavel, provenant d'une demeure érigée au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont le nom évocateur, Le Reposoir, traduit bien la quiétude de la campagne de Pregny où elle s'élève encore aujourd'hui. Un second papier peint en arabesques, imprimé de dix-huit couleurs, orne trois parois de la salle à manger de cette même maison de maître (fig. 14)<sup>30</sup>. Il forme l'un des plus beaux ensembles de papiers peints du canton de Genève encore conservé à son emplacement d'origine<sup>31</sup>. C'est d'ailleurs grâce à la bordure de notre panneau, ornée d'une guirlande végétale identique au détail de celle figurant sur les scènes des trumeaux de cette pièce (fig. 15), que l'on a pu attribuer avec certitude cet ensemble de papiers peints à la manufacture Réveillon. De fait, Jean-Baptiste Réveillon et ses dessinateurs n'hésitaient pas à emprunter des ornements de certains papiers peints déjà commercialisés pour les intégrer à de nouvelles compositions<sup>32</sup>.



**13** Ascension de la montgolfière dans le parc de la Folie Titon, 18 septembre 1783. Aquarelle originale. Coll. Paul Tissandier. Tiré de : Clouzot/Follot 1935, p. 61.

#### PAGE DE DROITE

**14** Papiers peints en arabesques, salle à manger de la villa Le Reposoir, Pregny. Manufacture Réveillon, Paris, dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**15** Papiers peints en arabesques (détail de la fig. 14).

À la faveur de cette découverte fortuite dans un immeuble des Rues-Basses de Genève, c'est tout un pan de l'histoire du goût et des mutations socio-économiques au sein de la société genevoise qu'il nous est donné de retracer. Ainsi peut-on déduire la sensibilité moderne de l'acquéreur de ce papier peint, dont le choix s'est porté sur un nouveau bien de consommation au coût abordable, caractérisé par un riche répertoire de motifs et séduisant par la simplicité de son utilisation. Autrement dit un produit qui sied parfaitement à la classe bourgeoise à laquelle cet occupant au goût averti de la rue Ville Neuve appartient et qui, en ce dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, aspire à un art de vivre associant goût et confort. L'ère des intérieurs sombres et austères teintés de calvinisme est bel et bien tombée en disgrâce et c'est aux riches patriciens genevois, qui un siècle plus tôt ont donné le ton, que l'on doit ce changement de mœurs. Place désormais à l'agrément et notamment aux nouvelles valeurs esthétiques, alliant simplicité raffinée et exotisme, véhiculées par les papiers peints et les indiennes. Un tournant dans l'habitat genevois qui s'inscrit souverainement dans le sillage des idées prônées par Voltaire, ardent représentant du confort individuel. | GB



#### Notes

- 1 Voir le rapport d'Erica Deuber-Pauli conservé au MAH et aux Archives de la Ville de Genève (Deuber-Pauli 1988).
- 2 Livio Fornara a été conservateur du Service du Vieux-Genève (devenu Centre d'iconographie genevoise, CIG) de 1986 à 2008, et de la Maison Tavel jusqu'en 2010.
- 3 Sur l'évolution des Rues-Basses à travers les siècles, voir Beerli 1983 (concernant ces deux immeubles pp. 577-587).
- 4 La documentation relative à ces travaux est consultable au MAH et aux Archives de la Ville de Genève. Les photographies, avec leurs négatifs, prises par M. Fornara sont conservées au CIG. Lors de la visite du chantier, M. Nierlé était accompagné de MM. Reymond (CMNS) et Hermanès (Ateliers Crephart, Le Lignon).
- 5 Les papiers peints prélevés dans ces deux immeubles sont entrés en possession de l'État de Genève conformément à l'art. 33 de la Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976. En 1983, l'État a signé une convention avec le MAH pour que ces pièces puissent y être conservées. Toutefois, à la suite d'une série de malentendus administratifs, logistiques et financiers, les papiers peints n'ont pu entrer au musée qu'en 1999. Le panneau présenté dans cet article a finalement été inventorié en 2011, après sa « redécouverte » dans les réserves, lors d'une campagne de récolement.
- 6 En raison de la pente, le niveau du rez-de-chaussée de la rue de la Rôtisserie correspond au 1<sup>er</sup> étage de la rue du Marché.
- 7 Le plan Billon est conservé aux Archives d'État de Genève. Il renvoie à la grosse de reconnaissance, document juridique qui authentifie l'appartenance d'une parcelle à un fief, rédigée par le notaire et commissaire général Jacques Deharsu (1632-1710) à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, voir Lescaze (dir.) 1986-1987. Les anciens plans de Genève sont consultables sur : ge.ch/sitg/cartes, ainsi que sur www.ge200.ch.
- 8 Ce n'est qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle que la rue subit un élargissement important, voir Schlaepfer/Schwarz 1978, pp. 154-197.
- 9 Sur les professions et le niveau social de la population de ce quartier au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Beerli 1983, pp. 221-313 (plus particulièrement p. 242).
- 10 Voir la grosse de reconnaissance de Jaques Deharsu (1693), AEG, Titres et droits, Aa 24 (fol. 631v-633v).
- 11 Voir AEG, Jur. civ. F595.
- 12 Voir AEG, Finances RR1.
- 13 Léonard Bourdillon, citoyen de Genève, Directeur des Coches et des Messageries royales et conseiller au Grand Conseil, a rédigé une généalogie de sa famille depuis l'arrivée de celle-ci à Genève vers 1560. La collection Léonard Bourdillon qui, outre la généalogie, contient des documents sur l'histoire de Genève, est conservée à la Bibliothèque de Genève (BGE, Ms. suppl. 1081 à 1133).
- 14 Voir AEG, Finances RR1, RR5, RR7, RR9.
- 15 Jeanne Susanne Bourdillon (1726-1756) épouse Joseph Diedey en 1750, voir BGE, Ms. suppl. 1115 (fol. 18r-18v et fol. 26v-26r).
- 16 Un lé est constitué de 24 feuilles de papier rabotées, c'est-à-dire collées bout à bout pour former un rouleau d'une dizaine de mètres de long environ.
- 17 Velut 2005, p. 18.
- 18 Pour une biographie complète sur Jean-Baptiste Réveillon, voir Clouzot/Follot 1935, pp. 37-100.
- 19 Le fonds du Département des papiers peints du Musée des arts décoratifs de Paris comprend plusieurs albums (dits albums Billot) de la Manufacture royale de Réveillon, qui donnent pour la très grande majorité des papiers peints un échantillon de petite taille avec son numéro d'ordre et sa date de fabrication; le Cooper Hewitt Museum de New York conserve également l'un de ces albums dans ses collections.

- 20 Bien qu'inscrite en 1789 dans les registres de l'entreprise, cette bordure (Album Billot n° 837, inv. 50762) a peut-être été lancée sur le marché antérieurement. En effet, après avoir été mise à sac en avril 1789, la manufacture Réveillon opère selon toute vraisemblance, dans les mois qui suivent, un récolement de ses papiers peints, d'où le nombre élevé de motifs enregistrés cette année-là.
- 21 Sur Léonard Bourdillon, voir ci-dessus, p. 81 et note 13.
- 22 Voir le décor mural de la salle à manger de la maison du Tilleul, à Saint-Blaise (cantón de Neuchâtel, Suisse), ornée de motifs de perdrix et de bouquets (Piguet/Froidevaux (éd.) 1998, p. 72).
- 23 Velut 2005, pp. 76-77.
- 24 Bonzon 2012, p. 161.
- 25 Velut 2005, p. 74.
- 26 Bonzon 2002, p. 7.
- 27 Velut 2005, p. 87; voir également Brédif 1998, pp. 143-152.
- 28 Réveillon organisera en 1783, dans les jardins de la Folie Titon, la première tentative d'ascension d'un ballon orné par ses soins et mis au point par Étienne de Montgolfier (1712-1791), attirant une foule de curieux et renforçant par là-même son renom.
- 29 Piguet 1998, p. 70.
- 30 Hermanès/Ramu 1989.
- 31 L'ensemble du décor mural a été commandé par le syndic Isaac Pictet (1746-1823) qui, en 1787, fait agrandir la maison construite par son père, Jacques Pictet-Thellusson (1705-1786), et demande à Jean Jaquet (1765-1839) de sculpter les boiseries du grand salon.
- 32 De Bruignac 1984, p. 121.

#### REMERCIEMENTS

Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à Nicolas Schätti, conservateur responsable du Centre d'iconographie genevoise (CIG), à Lionel Breitmeyer, collaborateur scientifique (CIG), ainsi qu'à Fructuoso Sanz, opérateur-conseiller en géomatique à la Direction de la mensuration officielle, qui nous ont accordé leur temps et leurs connaissances. Toute notre gratitude va également à Anastazja Winiger-Labuda, historienne du patrimoine à l'Office du patrimoine et des sites, pour sa disponibilité et ses conseils avisés dans l'orientation de nos recherches aux Archives d'État de Genève.  
Enfin, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à Véronique de Bruignac-La Hougue, conservatrice responsable du Département des papiers peints au Musée des arts décoratifs de Paris, pour son accueil et les précieuses informations qu'elle nous a transmises.

#### ADRESSE DES AUTEURS

Gaël Bonzon, collaboratrice scientifique, Musée d'art et d'histoire, Genève, gael.bonzon@ville-ge.ch  
Gabriella Lini, collaboratrice scientifique, Musée d'art et d'histoire, Genève, gabriella.lini@ville-ge.ch

#### BIBLIOGRAPHIE

- AEG = Archives d'État de Genève  
BGE = Bibliothèque de Genève  
**Beerli 1983.** Conrad André Beerli, *Rues Basses et Molard. Genève du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle. Les gens, leur quartier, leurs maisons*, Genève 1983.  
**Bonzon 2002.** Gaël Bonzon, «La production des indiennes à Genève et en Suisse = Die Entwicklung des Zeugdruckes in der Schweiz», *Costumes et coutumes* 3, 2002, pp. 6-11.  
**Bonzon 2012.** Gaël Bonzon, «Orfèvrerie genevoise: quelques témoins de l'éclairage domestique au XVIII<sup>e</sup> siècle», in: Laurent Chrzanovski (dir.), *À la tombée de la nuit... Art et histoire de l'éclairage*, Milan 2012, pp. 160-166.  
**Brédif 1998.** Josette Brédif, «Étude des similitudes de motifs entre toiles imprimées et papiers peints en France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle», in: Piguet/Froidevaux (éd.) 1998, pp. 143-152.  
**Clouzot/Follot 1935.** Henri Clouzot et Charles Follot, *Histoire du papier peint en France*, Paris 1935.  
**De Bruignac 1984.** Véronique de Bruignac, «Des papiers peints en arabesque de la manufacture Réveillon», *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse* 793, 1984/2, pp. 117-128.  
**Deuber-Pauli 1988.** Erica Deuber-Pauli, *Papiers peints anciens à Genève. Rapport sur les travaux de l'atelier Crephart (1977-1987)*, Genève 1988 (inédit).  
**Galiffe 1908.** Aymon Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, tome IV, Genève 1908.

**Galiffe 1892.** Jean-Barthélémy-Gaïfre Galiffe, *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, tome VI, Genève 1892.

**Hermanès/Ramu 1989.** Théo-Antoine Hermanès et Aline Ramu, *Papiers peints à Genève de Louis XVI à l'Empire*, calendrier 1989 édité par la Société d'art public «Heimatschutz» de Genève.

**Lescaze (dir.) 1986-1987.** Bernard Lescaze (dir.), *Plan Billon - 1726*, Genève 1986-1987, 2 vol.

**Piguet 1998.** Claire Piguet, «Laisser parler... les papiers peints, quelques exemples neuchâtelois du XVIII<sup>e</sup> siècle», in: Piguet/Froidevaux (éd.), p. 70.

**Piguet/Froidevaux (éd.) 1998.** Claire Piguet et Nicole Froidevaux (éd.), *Copier coller. Papiers peints du XVIII<sup>e</sup> siècle*, actes du colloque de Neuchâtel, 8-9 mars 1996, Neuchâtel 1998.

**Schlaepfer/Schwarz 1978.** Jean-Daniel Schlaepfer et Martin Schwarz, *Les grandes étapes du droit genevois en matière d'urbanisme*, Cahier 1, Genève 1978.

**Velut 2005.** Christine Velut, *Décor de papier. Production, commerce et usages des papiers peints à Paris, 1750-1820*, Paris 2005.

**Walker 1996.** Corinne Walker, «Les pratiques de la richesse. Riches Genevois au XVIII<sup>e</sup> siècle», in: Jacques Bertold et Michel Porret (dir.), *Être riche au siècle de Voltaire*, actes du colloque de Genève, 18-19 juin 1994; Études d'histoires et de littérature, Genève 1996, pp. 135-160.

**Wolff 2000.** Charlotte Wolff, «La décoration murale des appartements rennais, 1770-1790», *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest* 107, 2000/4, pp. 71-91.

#### CRÉDIT DES ILLUSTRATIONS

MAH Genève, B. Jacot-Descombes (fig. 1, 7, 8, 12).

BGE, Centre d'iconographie genevoise, L. Fornara (fig 2-5).

AEG (fig. 6).

Tiré de: Clouzot/Follot 1935, p. 43 (fig. 11), p. 45 (fig. 9), p. 61 (fig. 13).

DR (fig. 10).

L. Decoppet (fig. 14, 15).

#### SUMMARY

##### From the Faubourg Saint-Antoine to the Rues-Basses

*The story of a wallpaper sheet from the late 18<sup>th</sup> century*

In 1979, during renovation work of a building in the Rues-Basses area of Geneva, a sheet of wallpaper stamped "Manufacture Royale de Réveillon" was found behind some wood panelling. Bearing witness to its time and the fashion presiding over the decoration of the room, the wallpaper provides valuable information on the social class of the residents of the building as well as that of the surrounding neighbourhood during the last quarter of the 18<sup>th</sup> century.